

N° 60 - 15 NOV.-15 DEC. 68

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

De soutien : à partir de 15 F

2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 713

Aujourd'hui, être libre

c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

1^F UDBN

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

L'U.D.B. ET LA REGIONALISATION GAULLISTE

Le Congrès de l'Union Démocratique Bretonne, réuni les 2 et 3 novembre à Guidel (Mor-Bihan), déclare :

« Sous couvert de régionalisation, le national-gaullisme tente d'adapter les structures administratives du système capitaliste français. Loin de mener à une authentique désaliénation du peuple breton, cette manœuvre ne vise qu'à renforcer l'oppression sociale, économique et culturelle du capitalisme.

Ce prétendu remède n'est qu'un leurre. La « réforme » actuelle n'a pas pour but d'aménager la Bretagne ; elle n'apportera aucune solution à l'émigration, au sous-emploi et à l'exploitation des bretons : elle ne fera que perpétuer, avec la complicité des notables, la main-mise d'une classe et d'un système sur les paysans, les ouvriers et les marins de Bretagne. Notre pays restera une colonie.

Nous refusons toute réforme qui n'aboutisse, au minimum, à la reconnaissance de la Bretagne des cinq départements ; à l'élection d'une assemblée bretonne élue au suffrage universel ; à la suppression des préfets du cadre départemental ; à la promotion d'une véritable culture populaire.

L'U.D.B. condamne donc la réforme en préparation et entend poursuivre son combat pour une Bretagne socialiste ».

Les travailleurs des P. et T. victimes de la démagogie gaulliste

Le mercredi 9 octobre, le Conseil des Ministres annonçait des mesures en faveur de la Bretagne. L'emploi du mode conditionnel facilitant beaucoup les choses, M. Albin Chalandon déclarait que les deux axes routiers Est-Ouest à quatre voies qui borderont le Nord et le Sud de la Bretagne, pourraient être, **sauf contraintes budgétaires nouvelles** (sic), terminés en 1975. Inutile de rappeler d'autres promesses gouvernementales comme celle de l'autoroute de l'Ouest prolongée jusqu'au Mans ! Inutile d'établir des comparaisons avec la durée de l'opération — commencée depuis trois ans — de la mise à quatre voies d'un tronçon de moins de 20 kilomètres entre Rennes et Chateaubourg et cette nouvelle promesse.

Au même Conseil des Ministres, on annonça l'automatisation du téléphone à 80 %. Nous avons demandé à un groupe de syndicalistes C.F.D.T. des Postes et Télécommunications ce qu'ils pensaient de cette mesure baptisée « Opération Nationale » par le général De Gaulle...

■ **Que veut dire automatiser la Bretagne à 80 % ?**

— Cela veut dire effectivement que 80 % des abonnés pourront, par la voie automatique, obtenir des communications, ce qui ne veut pas dire pour autant que la fluidité du trafic sera ipso facto meilleure.

■ **Quelle est la situation de la Bretagne sur le plan de l'équipement téléphonique ?**

— Tout d'abord, il faut rappeler que la Bretagne est la 11^e région sur 20 au point de vue de l'importance brute du nombre de lignes d'abonnés, qu'elle est 18^e dans le classement par rapport à la densité téléphonique, 7 à 8 abonnés par 100 habitants (moyenne française 12). Par contre, la Bretagne vient au 4^e rang dans le trafic moyen par ligne d'abonné. Ceci veut dire que nous n'avons pas assez de téléphones, bien que notre consommation téléphonique soit très confortable. La Breta-

LE V^e CONGRES DE L'U.D.B.

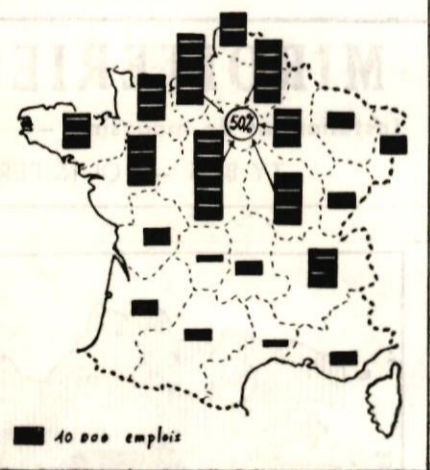
Compte-rendu en page 4

DÉCENTRALISATION OU EXPLOITATION DE LA BRETAGNE ?

Les services gouvernementaux viennent de publier le bilan des opérations de décentralisation industrielle menées durant les 12 dernières années en France. Ces résultats méritent quelques commentaires.

● De 1955 à 1967, 382 000 emplois ont été créés en « province » par suite d'opérations de décentralisation ; ce chiffre représente 2 % de la population active totale française et moins de 5 % de la population active du secteur secondaire (industries). Il s'agit donc d'un mouvement très limité qui n'apporte aucune modification notable dans la répartition géographique des emplois industriels, aucun remodelage sérieux du territoire, à plus forte raison aucune réduction des disparités régionales.

Nombre d'emplois créés par décentralisation de 1955 à 1967, par région de programme.



● Ce mouvement de décentralisation n'a été, en fait, qu'une simple déconcentration ; déconcentration puisque l'essentiel des opérations a concerné les régions les plus proches de Paris : les cinq régions de programme ceinturant l'agglomération parisienne rassemblent 50 % des emplois créés ; déconcentration puisque

(Voir suite page 3)

(Voir suite page 3)

SECOMA

73 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 29-5 ERGUE-ARMEL - Quimper - Tél. 21.03

CAISSES ENREGISTREUSES SWEDA
SIEGES FANTASIA
MACHINES A ECRIRE ROYAL

CALCULATRICE MONROE
BUREAUX - CLASSEURS
BOIS - METAL

Agent service : DYMO Réparations - Recharges

Edito

On trouvera, en 1^{re} page de ce numéro, le texte de la déclaration adoptée par le V Congrès de l'UDB sur la « régionalisation » telle que le national-gaullisme l'entend. La position de notre parti ne surprendra pas nos lecteurs habituels. A plusieurs reprises dans des éditoriaux et des articles (voir l'éditorial du n° 56, par exemple), nous avons insisté sur l'explication-clé de la « régionalisation gaulliste », à savoir l'adaptation des structures administratives du système capitaliste français.

Depuis notre Congrès de Guidel, la justesse de cette explication, la confirmation de nos analyses a été renforcée par les prises de position de deux ministres, MM. JEANNENEY et GUICHARD. Ces deux barons de la « régionalisation » ont clairement exprimé le refus du fédéralisme, c'est-à-dire le refus de mettre en cause fondamentalement l'Etat centralisé français, exécutant du système capitaliste. Déjà explicitement condamné dans l'annexe de la lettre de COUVE de MURVILLE présentant la consultation sur « la réforme régionale », la mise en cause fédéraliste tendrait à devenir l'ennemi.

Aux yeux du gouvernement comme aux yeux des notables, les « régions » sont un décor ; le capitalisme et son exécutant administratif ont maintenant besoin de ce décor en trompe l'œil pour faire « avaler » des tensions telles que l'émigration, le chômage, par des assemblées « régionales ». La limitation à des problèmes économiques est caractéristique, encore nos notables de la CODER ont-ils pris toutes les précautions pour proclamer à tous vents que « l'unité nationale » n'est pas en danger. De l'homme breton, de son épanouissement culturel, il n'est pas question. Ou plutôt si, c'est alors toujours le même refus, la même obstination comme en témoigne la nième séance de travail au ministère de l'Éducation Nationale sur l'introduction de l'enseignement de la langue bretonne. Le gouvernement et les notables vont plus que jamais être complices dans cette « réforme régionale ». Les notables, gérants et principaux profiteurs du système colonial en place, voudraient que cette « réforme » soit la consécration de leurs « efforts » ; ils ne voudraient surtout pas qu'on continue de parler de problème breton après cette mise en place, et ils ont PEUR, car ils savent que cela ne sera pas.

Comme MM. JEANNENEY et GUICHARD, ils essaient d'exorciser la solution fédéraliste en criant du plus fort qu'ils peuvent que ce n'est pas possible, que c'est folie. On minorise les problèmes culturels, on s'embarasse dans les questions de limites, car si on concède au passé l'entité Bretagne, on ne veut pas envisager sa réalisation, maintenant ou dans l'avenir, en tant que communauté humaine pleinement responsable. On a plein la bouche des mots « bretonneries, bretonnants, autonomistes », comme autant de condamnations, mais on ne veut surtout pas analyser les réalités qu'ils cachent et recouvrent.

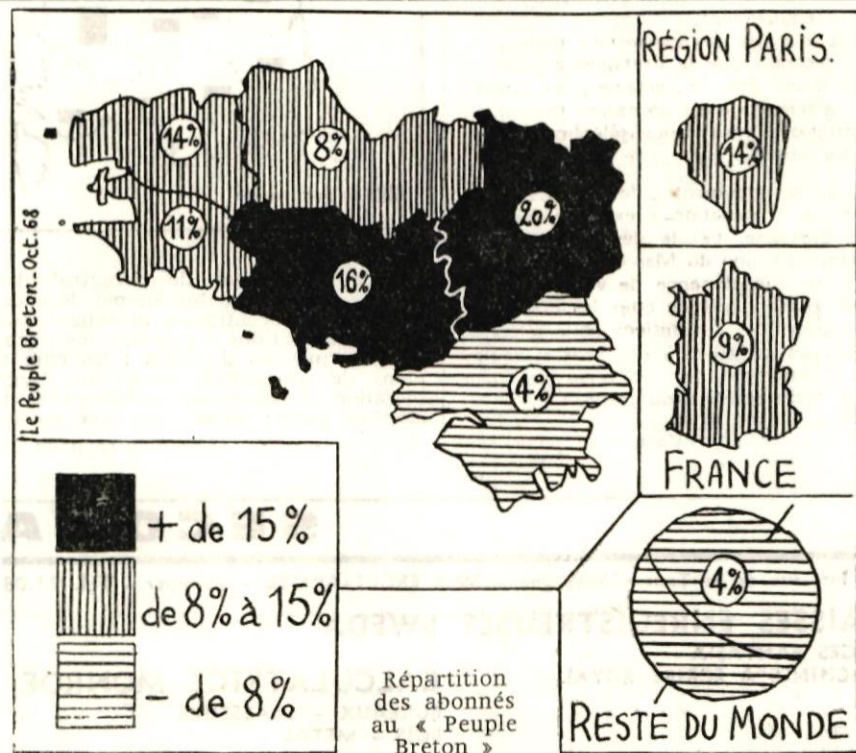
Face à cette situation, le travail d'explication politique de notre parti est plus que jamais nécessaire.

UDB

MIROITERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47



(comparer avec la carte parue dans le n° 6 du « Peuple Breton »)

LA VIE DU PARTI

LA PRESSE ET NOUS

Il y a quelques numéros que nous n'avons pas publié la liste des organes de presse qui ont cité ces derniers mois notre Parti et son journal. Ils sont toujours aussi nombreux et variés et témoignent ainsi de l'impact croissant des idées et des actions de l'U.D.B., en Bretagne et hors Bretagne : comme tels, ils constituent un encouragement pour tous, militants ou sympathisants.

— PRESSE BRETONNE : Ar Falz (2 mentions) ; Ar Studier ; Emsav (2 mentions) ; Lannion-Républicain ; L'Avenir de la Bretagne (4 mentions) ; La vie bretonne ; Le combat social ; L'Écho de Lannion ; Le Fédéré ; Le Paysan breton ; Le Télégramme de Brest (16 mentions) ; Ouest-France (19 mentions) ; Petites Affiches de Bretagne.

— PRESSE FRANÇAISE : Constellation ; Droit et Liberté ; Informations correspondance ouvrière ; Le cri du monde ; Lectures pour tous ; Le Monde ; Le Nouvel Observateur (3 mentions) ; L'Express ; Partisans.

— PRESSE EUROPEENNE : Annual volume of the Celtic league (Celtie) ; Comuni d'Europa (Italie) ; España semanal (Espagnols exilés) ; Le Jura libre (2 mentions - Suisse) ; Le Peuple valdotain (Italie) ; Welsh nation (Pays de Galles) ; Y Cymru (Pays de Galles).

Signalons que par ailleurs l'Union démocratique bretonne et son action sont évoquées dans trois livres récents : l'édition allemande de « L'Europe des Ethnies » de Guy Héraud ; « Peuples et langues d'Europe » du même Guy Héraud, paru chez Denoël à Paris et « Welsh a nation again » de Peter Berresford Ellis, paru au Pays de Galles, en langue anglaise.

Si des amis de notre journal avaient connaissance de mentions de l'U.D.B. ou du Peuple Breton ne figurant pas sur cette liste, nous leur serions reconnaissants de bien vouloir nous en communiquer les références pour consultations. Merci.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Quelques instants après la clôture du 5^e Congrès, les membres du Comité directeur se sont réunis pour élire les responsables des postes techniques du bureau central.

Voici la composition de ce bureau pour 1969 :

- affaires extérieures : J.C. Léon,
- affaires intérieures : R. Debroise,
- presse : Y.C. Veillard,
- trésorerie : R. Leprohon.

La composition du nouveau Comité directeur est donnée dans le compte-rendu du Congrès.

SECTION DE BREST

Après une première réunion, le 5 octobre, au cours de laquelle Y.C. Veillard, responsable de la presse, entretint les membres de la section des problèmes du journal, les militants brestois se retrouvèrent une nouvelle fois, le 16 octobre, pour, entre autres activités, élire le bureau. De nombreuses ventes du Peuple Breton au restaurant universitaire, une autre à la sortie de l'usine C.S.F., enfin une troisième réunion destinée à préparer le congrès national du Parti, tel est le bilan d'un mois de vie U.D.B. à Brest.

REUNION PUBLIQUE DE SAINT-MALO

L'U.D.B. organisait le mercredi 23 octobre, une réunion publique à la salle municipale sur le thème : « Le sous-développement breton ». Devant une trentaine de personnes, après une brève présentation de R. Debroise, responsable aux Affaires Intérieures, J. Cosquer, membre du Comité directeur, développa, chiffres et exemples à l'appui, les thèses de l'U.D.B. sur la situation coloniale faite à notre pays. L'orateur fit également connaître la position de notre Parti sur l'actuel projet de « réforme régionale » du gouvernement national-gaulliste dont la principale caractéristique est de s'appuyer sur les notables en place et de refuser de poser le problème devant le peuple.

Diverses questions furent posées à l'issue de cet exposé notamment sur la position du Parti aux dernières élections municipales à Saint-

Malo, la « réforme régionale », l'attitude de notre Parti vis-à-vis des syndicats ouvriers, etc... Une vente de livres et du « Peuple Breton » eut lieu à la sortie de cette réunion.

SECTION DE CORNOUAILLE

La section s'est réunie pour la première fois depuis les vacances le 15 octobre. Les camarades ont préparé le congrès de Guidel tant sur le plan matériel que politique, et déterminé un programme de travail pour 1969. Il a été ainsi décidé d'intensifier les efforts de propagande sur Quimper, et surtout de continuer la série des réunions publiques inaugurée cet été dans la région, en faisant appel à ses propres orateurs.

REUNION PUBLIQUE DE TREGUIER

Le samedi 5 octobre, notre camarade Yann-Ber Piriou avait organisé une réunion publique à Tréguier. Cette réunion groupa près d'une cinquantaine de personnes dans la salle de la mairie. Le public assistant à cette réunion était très éclectique : outre la présence du maire de Tréguier, on remarquait une délégation de religieuses, quelques membres du P.S.U. de Lannion-Tréguier, des enseignants et des jeunes.

Yann-Ber Piriou présenta l'orateur, R. Leprohon, membre du bureau central de l'U.D.B., et l'action de notre Parti en rappelant l'action de Yann Sohier, fondateur d'Ar Falz. Après cette introduction, R. Leprohon exposa pourquoi on pouvait assimiler la Bretagne à une colonie ; émigration des hommes, des capitaux, de la matière grise ; colonisation par les trusts (d'Unilever à Purina). Reprenant les critères scientifiques du géographe Lacoste, l'orateur compléta le tableau du colonialisme en évoquant les aspects psychologiques et culturels. Après cet exposé, terminé un peu avant 23 h, la discussion s'ouvrit et dura jusqu'à minuit ; après quelques interventions du maire qui marquèrent surtout le décalage entre une génération qui a tout accepté au nom de la bonne volonté et une génération qui refuse cet héritage, les autres interventions portèrent sur quelques points de détail ou sur le problème de fond de la priorité à donner à la lutte pour le socialisme en Bretagne ou en Europe.

SECTION DE PARIS-NORD

La section de Paris-Nord s'est attachée à préparer le Congrès par de fréquentes réunions et des journées d'études en commun avec Paris-Sud. Les ventes du journal en kiosque et à la criée ont été augmentées à Montparnasse, Saint-Lazare et au Luxembourg. Une campagne d'affiches a été faite à Vitry-sur-Seine. La venue de nombreux sympathisants aux réunions permet d'espérer un renforcement prochain de l'activité militante. Une réunion publique de fin d'année est également envisagée.

SECTION DE RENNES

Les membres de la section rennaise préparent activement la nouvelle année qui s'ouvre. Une réunion, tenue le 16 octobre, a permis à nos camarades d'étudier un projet de transformation dans les structures de la section, afin d'accroître son activité et, par voie de conséquence, son efficacité. La dernière réunion date du 25 octobre et a servi de préparation au congrès de Guidel.

ATTENTION

A PARTIR DU
25 NOVEMBRE
NOTER LE NOUVEAU
NUMERO
DE LA BOITE POSTALE
DE L'UNION
DEMOCRATIQUE
BRETONNE
ET DU PEUPLE BRETON

B.P. 713

Un entretien avec des syndicalistes

C.F.D.T. des



■ L'automatisation n'est donc pas une solution technique absolue et elle pose des problèmes d'emploi ?

— L'une des raisons qui militent pour les solutions proposées pour le développement de la Bretagne est celui de la « création d'emplois ». Le téléphone manuel utilise une main-d'œuvre féminine importante ; également de nombreux agents sont recrutés chaque année, quittent la Bretagne et formulent des vœux qui ne restent que des vœux, pour leur retour.

Or, l'implantation automatique va justement tendre à supprimer un grand nombre d'emplois dans notre région, et surtout dans la façon dont cette implantation risque de se faire : « automatiser par groupement entier » ; le problème risque d'être considérablement aggravé par des suppressions plus massives, plus brutales d'emplois. Notre syndicalisme C.F.D.T. est conscient que le problème humain, qui est pourtant bien ici celui de l'emploi, a été négligé. Sans vouloir généraliser, qu'il nous soit permis de citer l'exemple suivant : M. Chirac, venant à Fougères au début de 1968, dans cette ville où le problème de l'emploi féminin est particulièrement angoissant, en raison du marasme de l'industrie de la chaussure, annonce comme première mesure l'automatisation du central ; or ceci entraînerait la suppression de 40 emplois, sans pour cela que la question d'écoulement du trafic et que le développement du nombre d'abonnés s'en trouvent résolus.

Notre syndicalisme ne marque aucune opposition fondamentale à l'automatisation ; celle-ci donne aux usagers des facilités plus grandes pour obtenir leurs communications, c'est un progrès normal. Néanmoins, toute modernisation de l'entreprise, des moyens de production, devrait se traduire dans le même temps par une amélioration des conditions de vie des personnels intéressés. A l'heure actuelle, seules les téléphonistes font les frais de l'automatisation.

■ N'y a-t-il pas d'autres conséquences ?

— Le recrutement breton est abondant dans le personnel des Postes et notamment dans le personnel féminin. Beaucoup, qui travaillent en dehors de Bretagne, souhaitent revenir ; il y a un blocage des retours qui ne joue pas seulement pour le service du téléphone.

■ Quelles solutions proposez-vous ?

— Des solutions pour éviter le licenciement, le déplacement massif des téléphonistes, existent :

Développement harmonieux de l'automatisation et réparti par touches successives sur toute l'étendue de la région et non à contrario par groupement entier, comme le suggère le Ministre ; c'est-à-dire en même temps le centre manuel et les 50 à 100 centres en automatique rural environnants, ce qui entraîne la totale suppression des emplois de téléphonistes du centre. En plus d'ailleurs de la catastrophe sociale qu'une telle solution, celle du ministre, entraînerait, il serait aussi à craindre des difficultés d'encombrement de trafic et des retards, voire des impossibilités de réalisations techniques.

AGENCE D'ARMOR
Toutes transactions
immobilières et commerciales
Locations

Pierre LE BERRE, directeur

16, rue de Larmor
56 - LORIENT

Téléphone : (97) 64-42-29

Les travailleurs des P. et T. victimes de la démagogie gaulliste

(Suite de la page 1)

■ Le « manuel » ne rend-il pas des services ?

— Souvent les opératrices, en prenant une liste de communications, une série d'appels pour une même entreprise, classent, jouent sur les circuits qui sont à leur disposition. Aussi il faudrait un développement de services propres à compenser, pour les abonnés, les difficultés nées de l'automatisation : service de renseignements, maintien d'un secteur manuel, par exemple.

Il faudrait rechercher des dispositions de reclassement pour les personnels auxiliaires. Recrutement par le « privé » de personnel ayant servi aux P.T.T., solution bénéfique pour les entreprises, considérant le niveau professionnel acquis au téléphone par ces personnels et aussi le besoin de plus en plus croissant et les sujétions que pose pour l'entreprise le trafic téléphonique et télex.

Quoi qu'il en soit, le problème humain qu'entraîne la suppression des emplois doit être un élément déterminant et qui ne peut absolument pas être négligé dans la mise en place du réseau intégralement automatique.

Il est évident que, pour des problèmes comme celui-ci, les syndicats devraient être associés au choix politique.

Décentralisation ou exploitation ?

(Suite de la page 1)

les centres de décision demeurent toujours dans la capitale et sont étrangers aux intérêts régionaux.

● La Bretagne pour sa part (région-programme) a « bénéficié » de 3,6 % des opérations de décentralisation (84 sur 2267), et de 5,8 % des emplois créés (22 000 sur 382 500 — 34 000 emplois avec la Loire-Atlantique, soit 9 %), ce qui est dérisoire compte tenu de ses besoins :

* Il est inutile de rappeler ici que c'est en Bretagne que le problème de l'emploi se pose avec le plus d'acuité (exode agricole accéléré, désindustrialisation progressive, diminution régulière de la population active totale).

* Notons que pendant que l'on créait ces 34 000 emplois nouveaux pour la Bretagne intégrale, de nombreux autres emplois industriels d'origine « régionale » disparaissaient, soit par suite de la fermeture d'entreprises (de nombreuses conserveries du Sud-Finistère, les forges d'Hennebont, la raffinerie de Chantenay, etc.), soit du fait de licenciements, plus ou moins massifs, dans de multiples entreprises (ainsi à St-Nazaire, Guingamp, Loudéac, St-Brieuc, etc.).

* L'Ille-et-Vilaine regroupe à elle seule 58 % des emplois « décentralisés » dans la région-programme, Citroën en représentant naturellement l'essentiel ; pour les autres départements, les créations d'emplois ne sont en moyenne que de 3 000 en 12 ans, soit 250 par an !

● Enfin et surtout, ces résultats montrent, s'il en était besoin, l'incapacité totale d'un système libéral à développer les régions excentrées, au double point de vue qualitatif et quantitatif. En effet : — Les capitalistes ne s'intéressent à ces régions que dans la mesure où elles constituent un réservoir de main-d'œuvre à exploiter ; encore faut-il dans ce cas de sérieuses incitations financières de la part des pouvoirs publics, sous forme de subventions et exonérations d'impôts diverses, pour qu'ils consentent à venir s'y implanter : les travailleurs-contribuables sont donc ainsi invités à participer à leur propre exploitation, en subventionnant ces entreprises.

— L'établissement de ces usines-pirates (ainsi Citroën, Michelin, la C.S.F., les firmes alimentaires, etc.), extérieures à la Bretagne et étrangères aux intérêts des travailleurs de notre pays, ne fait que consolider la main-mise du capitalisme sur le peuple breton et renforcer son caractère colonial.

libres propos

de MORVAN LEBESQUE

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mai, je me souviens d'un débat-télé où intervinrent tour à tour un métallurgiste C.G.T. et M. Roger Priouret, l'économiste bien connu. Aucun journal ne cita le lendemain les propos du syndicaliste. C'est qu'il parlait, en termes très simples, de réalités quotidiennes. Il évoquait le monde d'où il émergeait, la peine, les bas salaires, l'injustice sociale, l'inculture dirigée des masses, toutes choses incommunicables aux spécialistes de l'information. En revanche, le langage de M. Priouret leur sembla clair, familier. C'était le style compétent de ses chroniques de l'Express. Il nous disait, statistiques à l'appui, que nos vivions dans un monde capitaliste, qu'il fallait nous en réjouir, au moins nous en accommoder, qu'on ne revient pas en arrière mais que les patrons, tout de même, devraient bien offrir des chaises à leurs employés. Affaire de, eh oui, n'hésitons pas à trancher le mot, de dignité. Combien d'entre nous, ce soir-là, se prirent la tête à deux mains, pensèrent : « Ce n'est pas possible, ça va sauter ? ». Or, ça ne pouvait pas sauter, en tout cas pas sur cet écran. Pour que ça saute, il faut un choc. Quel choc, quelle rencontre pouvait-il y avoir entre ce métal et M. Priouret ? C'était deux Français de 1968 captés furtivement par une image-radar : ils voguaient à des millions d'années-lumière l'un de l'autre, dans l'espace solaire gaullien.

Cette impression d'irréalité, je l'ai retrouvée en lisant dans l'Express la chronique de M. Priouret, je l'ai retrouvée en lisant dans l'Express la chronique de M. Priouret. Pour ou contre ? Il n'en pensait guère. Il a toutefois posé la question à un « haut fonctionnaire » et a reçu de lui cette réponse, de plein fouet : « Vous retardez, cher monsieur. La question n'est plus de savoir si on est pour ou contre les régions. Les Français vivent déjà l'aventure régionaliste. Elle les passionne. Jamais une enquête officielle n'avait eu deux fois plus de réponses que de questionnaires envoyés, et c'est ce qui est arrivé. » (1)

Pour un régionaliste, le pire est bien de s'entendre dire qu'on retarde. M. Priouret, piqué, a donc réagi en projetant sa pensée dans l'avenir. Et il nous révèle que dans dix ans le régionalisme se soldera en tout et pour tout par un surcroît d'impôts. Quoi, rien d'autre, politiquement, intellectuellement, humainement ? Non, car ce d'après-pensée que tout le monde dénigre aujourd'hui n'est en réalité que le bouc émissaire de nos difficultés actuelles : l'impact de la jeunesse, les excédents agricoles, l'urbanisation du pays, les charges fiscales, etc. Sans elles, nous ne songerions même pas à régionaliser. Mais voilà, elles sont là, et pour les exorciser, nous réveillons « l'esprit de clocher », cette « plaie ancienne de notre pays ». Quant à Paris « il n'a été tellement abusif que parce qu'il a dû arbitrer ces querelles. Fallait-il les relancer au moment où les Français ont besoin d'élargir leur horizon à l'échelle de l'Europe, voire de la planète ? »

Devant de tels arguments, les bras tombent. On a envie de dire : « Mais enfin, M. Priouret, vous ne prenez donc pas la peine de vous informer ? » Passons sur l'élargissement de l'horizon, confondu avec le nivellement des différences, vieille philosophie simpliste qu'aucun esprit sérieux ne défend plus. Mais, M. Priouret, ignorez-vous les réalités que couvre le mot régionalisme — par exemple ces cultures vivantes dont la résurgence est un des phénomènes majeurs de notre temps, et pas seulement en France ? Prenez-vous vraiment pour une banale rivalité villageoise cet immense besoin de rénovation, de participation, de responsabilité à la base, lié à une évolution sociale incoercible ? Connaissez-vous l'exploitation et la misère des populations transplantées ? Savez-vous que nous en avons assez d'être traités en personnages folkloriques et de porter en nous une part maudite que le Pouvoir central refuse de reconnaître ? Ne pouvez-vous imaginer que ce grand mouvement libérateur — qui passionne, vous dit-on, le pays tout entier — représente un actif considérable, et non ce passif vulgaire que vous lui attribuez ? Et enfin, croyez-vous que des millions de « provinciaux » s'amuseront à se forger un alibi, un bouc émissaire, alors qu'ils sentent profondément leur avenir en jeu ? Mais à quoi bon poursuivre ce dialogue imaginaire avec un homme qui ignore manifestement les données du problème ? M. Priouret parle du régionalisme en mettant entre parenthèses tout ce qui le constitue. C'est comme s'il parlait de Baudelaire en oubliant le poète, de Pascal en oubliant le chrétien — de l'économie en oubliant le capitalisme.

Ce survol abstrait d'un sujet si grave, est-ce donc ce qu'on appelle informer dans les sphères où se fait l'opinion publique ? Si oui, ne soyons pas étonnés que des millions d'années-lumière séparent les réalités de ceux qui les commentent. Ni des réveils brutaux de nos penseurs locaux. A force de tout regarder par le petit bout de la lorgnette, on trouve un beau matin la Révolution à sa porte.

(1) L'Express, n° 904.

— En aucun cas, on ne peut qualifier ce pillage et cette exploitation d'« aménagement régional », à plus forte raison de développement ; une fois le « réservoir » breton tari, le seul souci de ces firmes sera d'abandonner la Bretagne à son sort pour s'établir dans des régions plus favo-

rables au profit. Seul un pouvoir breton, populaire et autonome, sera à même de promouvoir un développement authentique de la Bretagne, sur les plans économique et culturel, au bénéfice des travailleurs.

C. CANEVET.

LE V^e CONGRES DE L'U.D.B.

Le cinquième Congrès de l'U.D.B. s'est tenu au village de vacances de Guidel (Mor-Bihan), les samedi 2 et dimanche 3 novembre 1968. Ce Congrès, animé par une centaine de militants, est le plus important du parti depuis sa création.

Un débat politique a été amorcé au moment où il le fallait. Pendant quatre années, le parti s'est affirmé d'une façon révolutionnaire, avec réalisme, cohérence. Cela lui a valu d'être pris en considération par les éléments les plus avancés du peuple breton et les partis politiques les plus sérieux. L'U.D.B. doit maintenant, tout en progressant avec la même vigueur, affronter des luttes politiques graves qui sont profondément sa raison d'être. Il était donc nécessaire que des débats politiques de fond soient engagés. Ces débats étaient une chose neuve pour les militants. La réflexion politique qui s'y est faite ne pourra que nourrir un militantisme plus vigoureux, plus offensif, plus efficace.



J.P. Le Berre et J.C. Léon dirigeant les débats

LE RAPPORT DU BUREAU CENTRAL

Le Congrès s'ouvre sur les rapports des membres du Bureau central.

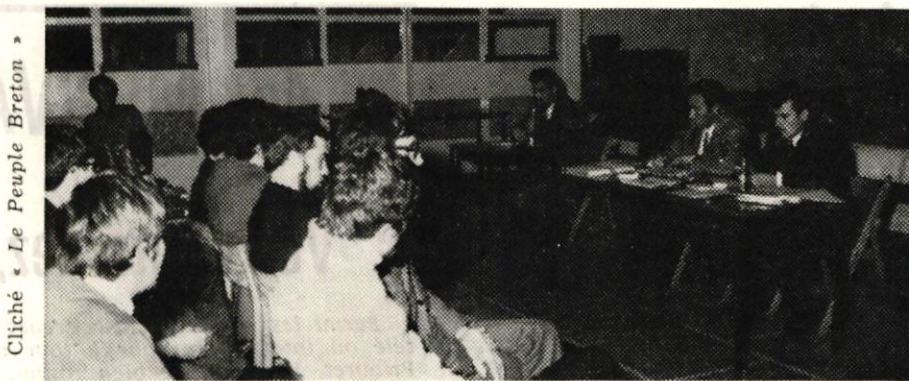
● Le camarade Ronan LEPROHON, à la trésorerie, attire l'attention sur le fait que le « Peuple Breton », organe de notre parti, a un budget équilibré, ce qui pourrait être envié par beaucoup d'organisations politiques. Par contre, le budget du parti, en dépit de l'effort des militants, demeure exagérément pauvre, surtout quand on cherche à évaluer l'ampleur de la tâche nous incombant.



La Commission trésorerie au travail

● Le camarade Jean-Jacques MONNIER, aux affaires extérieures, insiste sur l'audience acquise du parti depuis le dernier Congrès. Des contacts ont été pris avec les différents partis de gauche, notamment lors de la présentation du P.M.D.R. aux candidats à la députation. Des interventions publiques ont été faites, en mai, à la Sorbonne, par nos camarades de la Section de Paris, et lors de la campagne électorale pour soutenir les candidats ayant signé le P.M.D.R. Le courrier s'internationalise de plus en plus ; les contacts avec les organisations révolutionnaires de libération se sont multipliés.

● Le camarade Yann Cheun VEILLARD, à la presse, rappelle la progression du tirage du journal du parti, qui a plus que triplé en un an ; la progression du



Vue d'une partie des congressistes

nombre d'abonnés, qui a doublé durant la même période. Une ombre demeure cependant au tableau : certains lecteurs négligent de se réabonner.

● Le camarade Roparz DEBROISE, aux affaires intérieures, déplore le laisser-aller de beaucoup de militants, victimes d'une habitude bien bretonne, héritage encore vivant d'une civilisation traditionnelle essentiellement orale et consistant, à ne pas répondre ou à répondre avec retard au courrier. Le nombre des militants a presque doublé depuis le dernier Congrès. La progression a particulièrement été nette au début du printemps, alors que la situation économique de notre pays se dégradait encore et débouchait sur la journée d'action revendicative du 8 mai.

De nombreuses interventions de militants ont souligné la portée politique de certains aspects des rapports techniques

RAPPORT POLITIQUE DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur présentait ensuite aux militants les analyses et les buts qui ont déterminé son action depuis le congrès de Binic III : il s'agissait avant tout de donner au parti toute la place qui lui revient parmi les Forces socialistes traditionnelles, et auprès du peuple breton. Des militants de Paris, de Brest et de Rennes notamment interviennent sur ce rapport pour souligner l'importance vitale pour l'U.D.B., d'une circulation des idées plus souple, d'une netteté des analyses plus affirmée, et surtout au total, d'un effort militant plus rigoureux encore. La discussion du rapport politique se conclut par le vote des quitus des membres sortants du CD.

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les Commissions se sont tenues dans la matinée du dimanche, dans l'ambiance de franchise qui caractérise notre parti. Certaines eurent des difficultés à terminer leurs travaux dans le laps de temps imparti, tellement le sujet était vaste. Les rapporteurs sont entendus l'après-midi.

● Le camarade COATRIEUX commence son rapport en langue bretonne, comme il se devait, la Commission ayant tenu ses débats dans cette langue. Il déplore la faible participation des militants au stage bretonnant de Spézet. Il rappelle la nécessaire bretonnisation du parti, qui seule fera de nous de véritables révolutionnaires, des hommes neufs retrouvant une langue qui n'aurait jamais dû leur être arrachée. Il

conseille aux militants de se servir des structures culturelles existantes pour apprendre le Breton ou s'y perfectionner.

● Le camarade Yann GUEGUENIAT, rapporteur de la Commission Trésorerie, a fait part des quotas qu'il est raisonnable et réaliste d'atteindre l'année prochaine. L'accroissement de nos recettes doit dépendre encore davantage des efforts individuels et collectifs des militants. Pour rendre plus efficace l'action locale des sections, le rapporteur propose que celles-ci conservent 10 % des recettes à transmettre à la Trésorerie centrale.

● Le camarade Jakez LEFEVRE, rapporteur de la Commission Développement du Parti, fait part de ses doutes sur le bien fondé de la location d'un local, ceci compte tenu du rapport du trésorier. Les structures du parti n'ont pas toujours été utilisées au maximum par les militants des sections : il est proposé ce qui peut être considéré comme une innovation : l'obligation morale pour toutes les sections de se communiquer régulièrement soit des informations, soit des réflexions idéologiques. Il est instamment demandé de créer des sections, surtout à Nantes, et aussi à Concarneau, Saint-Brieuc, et partout où il existe au moins trois militants U.D.B. En outre, le rapporteur, constatant, d'une part la prise de conscience chaque jour accrue des jeunes Bretons, d'autre part l'abandon dans lequel se trouve la jeunesse de notre pays, demande que soit étudiée, sous la responsabilité d'un camarade du Comité Directeur, la création d'un mouvement populaire de la jeunesse bretonne.

● Le camarade Gwenc'hlan LE SCOUEZEC, rapporteur de la Commission Presse, insiste sur la nécessité de créer des dépôts, contrôlés chacun par un responsable nominal.

En outre il serait intéressant de réunir en brochures ou plaquettes des articles, d'une part sur les problèmes agricoles afin d'accroître notre audience dans le secteur primaire, d'autre part sur « Ouest et Bretagne » à diffuser largement à l'heure de la régionalisation. L'un des soucis des rédacteurs sera de rendre le journal plus abordable en clarifiant au maximum l'expression tout en conservant les qualités de fond qui lui sont déjà reconnues.

Les divers rapports des Commissions sont adoptés par l'assemblée générale du Congrès à une large majorité.

Peu après 17 h., et conformément au règlement intérieur, l'assemblée procède au renouvellement de la moitié du Comité Directeur.

Ont été élus les camarades : Combes (Section de Rennes), Cosquer (Rennes, réélu), Gourmel (Rennes), Guimar (Paris-Nord), Léon (Brest), Le Merrer (Vannes), Le Scouëzec (Paris-Sud) et Prunet (Cornouaille), auxquels s'ajoutent les membres du Comité Directeur non sortants élus en 1967 : Canévet (Rennes), Cléac'h (Saint-Malo), Debroise (St-Malo), Evenou (Vannes), Le Berre (Cornouaille), Leprohon (Brest), Monnier (Paris-Nord) et Veillard (Rennes). Le camarade Kerbrat (Paris-Nord) est démissionnaire.

LE PROBLEME DE LA REGIONALISATION

L'assemblée poursuit ensuite la discussion commencée la veille au soir au sujet de la régionalisation, en s'appuyant sur les récentes déclarations du Gouvernement français. Le Comité Directeur, qui se réunit immédiatement après la clôture, est chargé par l'assemblée de la rédaction et de la diffusion du contenu des débats sur ce grave problème. (Voir en page 1.)

Entre Les Lignes

« LA BRETAGNE ET LA FRANCE »

(Extrait de « La Bretagne » de René MUSSET

A. Colin - 1937, pages 200-201)

« ...Une transition graduelle, de nouveau, nous a mené de la France à la Bretagne bretonnante, par l'intermédiaire de la Bretagne française ; celle-ci a été, au cours des siècles, le grand chemin des influences françaises. Elle, surtout, a tissé l'indissoluble lien qui unit, en une même fraternité, les deux parties de la province entre elles, la province entière à la mère-patrie. La Bretagne, d'un bout à l'autre, se sent une, se sent passionnément française.

D'autres liens, moins proches de son cœur, l'enchaînent à la France. Elle sait que la France lui est nécessaire, et qu'elle manquerait à la France.

Sans la France, la Bretagne ne vivrait pas, ou languirait. La France achète, presque entièrement depuis que l'Angleterre s'est dérobée, les produits de sa pêche, de son agriculture, de ses industries. La France émigre chaque année, pour les beaux jours, sur les plages bretonnes. La France entretient en Bretagne, comme ailleurs, un corps nombreux de fonctionnaires, mais

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE SANITAIRE

S.A. Frédéric VERRIMST
et Cie

Téléphone : 5-44

5, Avenue de la Gare
S 29 - CONCARNEAU

aussi tout un peuple de marins, de soldats, de douaniers, d'ouvriers d'Etat ; elle paye d'innombrables pensions aux anciens fonctionnaires, aux retraités précoces de la marine, aux pêcheurs en demi-solde. L'Etat est ici, a dit A. Siegfried, « le Deus ex machina, le protecteur riche et puissant ». Sous des formes multiples, la France est partout présente en Bretagne.

Mais quels services, en revanche, la Bretagne ne rend-elle pas à la France ! Elle est, dans les parties au moins où son peuple maintient vaillamment sa fécondité, un réservoir d'hommes, où mainte région française a puisé largement. Elle est, peut-on dire, toute la marine française : le jour où les marins bretons manqueraient, les équipages de notre marine marchande, de notre flotte de pêche seraient décimés, notre marine de guerre mourrait. La Bretagne seule, entre toutes les provinces maritimes, maintient la puissance de la France sur les Océans. D'autres régions peuvent compter plus dans l'activité, dans la richesse du pays ; aucune n'est, au même degré, indispensable à la commune patrie. »

SANS COMMENTAIRE.

MEUBLEZ-VOUS A

Style et Décor
S. A. HULEN-LEJEUNE

Tél. : 17-65

QUIMPER

18, B^d de Kerguelen
4, Cité Kerguelen
Route de Bénodet

Suite
de notre
étude

Le mouvement coopératif agricole breton

LA COOPERATION NOUVELLE EN BRETAGNE

Sous l'action du courant novateur d'agriculture de groupe, l'évolution de la coopération agricole bretonne durant les dernières années a été marquée essentiellement par un certain nombre de traits fondamentaux étroitement liés :

- un renouvellement de la stratégie coopérative dans un sens plus dynamique et offensif ;
- un mouvement de concentration qui tend à renforcer un certain nombre de pôles ;
- un renforcement de l'engagement des adhérents et de la discipline intérieure : l'intégration coopérative ;
- une orientation nouvelle au niveau de la production agricole elle-même ;
- une vocation bretonne de plus en plus affirmée.

1° Un renouvellement de la stratégie coopérative :

A un comportement défensif et conservateur caractéristique de l'agriculture artisanale tend à se substituer, de la part des coopératives, une stratégie offensive, dynamique et coordonnée, imposée par le processus d'industrialisation de l'agriculture et la pénétration massive des firmes capitalistes dans le secteur agricole.

● Au cours de la période artisanale de l'agriculture (de la fin du 19^e siècle jusqu'au milieu du 20^e), « l'action coopérative agricole fut conservatrice de structures comme de comportements » (L. Malassis), la coopération a été essentiellement un élément de réaction contre certaines spéculations et de sauvegarde de certaines structures (l'exploitation familiale) ; son développement n'a pas procédé d'une doctrine d'ensemble. « Un aspect fondamental de l'évolution coopérative est qu'elle s'est réalisée le plus souvent sous la pression de circonstances extérieures, d'adversités techniques ou d'effet de domination économique, résultant notamment de la structure artisanale de l'agriculture, dans une économie globale de plus en plus capitalisée. L'action coopérative, instrument de défense, s'est construite par branches, au fur et à mesure que certains problèmes se posaient et qu'il se trouvait des hommes capables de les résoudre » (L. Malassis).

● On assiste depuis une dizaine d'années à la naissance d'une nouvelle période coopérative ; de plus en plus, face aux transformations touchant l'environnement, les agriculteurs ont pris conscience de la nécessité de définir une nouvelle stratégie coopérative, de repenser la philosophie et les objectifs de la coopération. A une vision partielle du développement agricole fondé sur l'action de coopératives spécialisées de taille souvent réduite, ils veulent substituer une vision plus générale, grâce à des pôles coopératifs polyvalents, aptes à devenir les instruments du développement global de l'agriculture régionale.

Cette coopération nouvelle est fondée sur quatre mots clefs : concentration et polyvalence des complexes coopératifs - Intégration et participation des coopérateurs.

Ainsi la coopération change de visage. Le professeur De Bernis (Institut d'Etudes Sociales de l'Université de Grenoble) a brossé le tableau suivant de l'évolution coopérative, en y distinguant trois étapes :

a) La coopération agricole au service de la communauté paysanne dans un environnement non-capitaliste : c'est la période des pionniers, caractérisée par l'existence d'unités de petite dimension (commune ou canton), avec confusion du rôle des syndicats et des coopératives ; ces organisations rendent des services qui le plus souvent n'étaient assurés par personne d'autre.

b) La compétition entre les coopératives et les entreprises capitalistes qui toutes deux assurent désormais les mêmes fonctions ; les coopératives renforcent le pouvoir de discussion des paysans, y compris des non-coopérateurs qui négocient avec les entreprises privées (théorie de la coopération secteur témoin) ; par là elles contribuent à la défense du revenu de l'ensemble des agriculteurs.

c) L'aggravation des tensions entre la coopération et le système capitaliste ; nous sommes actuellement dans cette situation : il ne s'agit plus seulement de compétition, mais de combat car tout ce qui est gagné par la coopération est perdu pour le capitalisme et réciproque-

ment. Dans ce contexte, la coopération exprime la résistance des producteurs organisés pour défendre leur pouvoir économique et leur liberté, face à un système qui menace de les en priver.

2° Un mouvement de concentration :

Cette aggravation de la lutte entre coopération et capitalisme exige naturellement un renforcement du secteur coopératif dans deux directions :

- regroupement du réseau coopératif breton, auparavant éparpillé et étroitement spécialisé, autour de quelques grands groupes susceptibles de s'opposer efficacement aux firmes privées ;
- renforcement de l'engagement et de la discipline coopérative.

On semble s'orienter de plus en plus vers une coopération bipolaire fondée sur des séquences historiques et des divergences idéologiques, ces deux pôles étant essentiellement représentés par la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne (Office Central de Landerneau) et le groupe UNICOPA (Morlaix) ; cependant, d'une part cette opposition intéresse surtout la Bretagne Occidentale, l'Ille-et-

Méridionale à Vannes, la Coopérative Loire-Océan à Nantes.

● Enfin les Coopératives indépendantes des pôles précédents, où l'on retrouve aussi bien des coopératives traditionnelles que des coopératives récentes et dynamiques (en particulier, coopératives de productions animales : porcs et bovins).

La carte ci-dessous permet de voir la distribution géographique des principales coopératives et leurs fonctions, ainsi que les unités de base membres des différents pôles. Ajoutons seulement que :

- La Coopérative de Landerneau est née en 1911, s'est étendue aux Côtes-du-Nord en 1926, a réalisé une importante réforme de structures en 1963, enfin a étendu son action aux départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine en 1966, en devenant la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne.

- Le groupe UNICOPA, qui comprend plus de 25 coopératives (surtout du Finistère et des Côtes-du-Nord), a été constitué en 1963 à partir de deux unions nées en 1960 et spécialisées l'une dans la production d'œufs, l'autre dans la fabrication d'aliments du bétail. UNICOPA a progressivement étendu son activité aux divers secteurs de la production agricole. Elle développe en même temps des sociétés filiales :

- la SOBANA, Société Bretonne d'Alimentation et de Nutrition Animale (fabrication d'aliments du bétail) ;
- la SOBAC : Société Bretonne d'Abattage et de Commercialisation. (Poulets de chair) ;
- l'U.L.B. : Union Laitière Bretonne. (Produits laitiers) ;
- la SICOPA : SICA de Commercialisation des Produits Agricoles

ment de l'exploitation » ; de plus en plus au contraire, elle devient le véritable centre de décision, tandis que les exploitations en sont les ateliers de base qui doivent régler leur production en fonction des options choisies et du programme établi au niveau coopératif par l'ensemble des adhérents.

4° Une orientation nouvelle au niveau des productions :

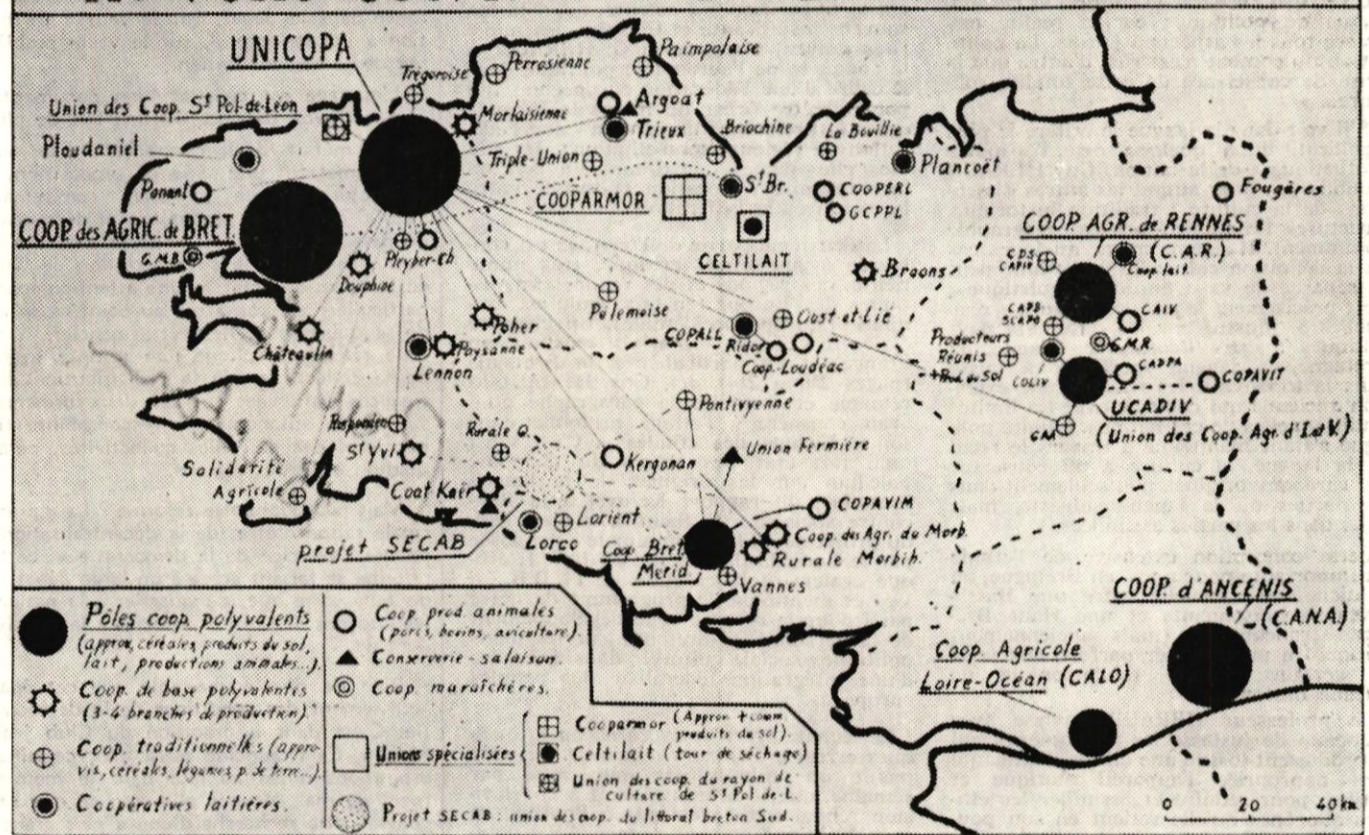
La plupart des coopératives polyvalentes traditionnelles s'étaient construites sur l'approvisionnement et les productions végétales selon le tryptique : engrais, céréales, pommes de terre. Or, l'avenir agricole de la Bretagne, si avenir il y aura est de produire de la viande (porcine et à long terme bovine), cependant que certaines régions conserveront une vocation légumière marquée. D'où la tendance générale à fonder la politique des coopératives sur une polyvalence qui reconnaît les secteurs prioritaires, selon le nouveau tryptique : lait, productions animales, aliments du bétail.

- Ceci explique le développement :
- des centrales laitières : la C.A.B. à Landerneau, UNICOPA à Carhaix ;
 - des productions animales : l'aviculture, surtout le porc actuellement et de plus en plus des essais en viande bovine : veaux, jeunes bovins, etc...
 - de la fabrication d'aliment du bétail : UNICOPA et Landerneau (plus de 100 000 tonnes par an chacune), Ancenis (40 000 tonnes), la C.A.R., etc...

5° Une vocation bretonne de plus en plus affirmée :

A mesure que se précisent les menaces au sujet de l'avenir de l'agriculture bretonne (main mise des firmes capitalistes, transferts de productions...), les dirigeants

LES POLES COOPERATIFS EN BRETAGNE EN 1968



Vilaine et surtout la Loire-Atlantique échappant partiellement (et provisoirement ?) à ce schéma, d'autre part l'opposition tend à s'atténuer, du moins sur le plan commercial, face aux exigences économiques liées aux difficultés de l'économie bretonne ; Ainsi des accords ont été conclus entre les deux pôles en vue de la rationalisation de la collecte et du traitement du lait, une filiale commune créée pour la commercialisation des produits avicoles dans le nord de la France (SICANOR), etc...

Le regroupement de la coopération agricole bretonne autour de deux pôles concurrents peut apporter un dynamisme accru à l'ensemble du mouvement et constituer ainsi un élément stimulant positif, à condition toutefois que les deux groupes développent une politique commune, notamment dans leurs relations avec l'extérieur (bureaux d'achats et de ventes communs...).

On peut schématiser la situation du mouvement coopératif de la façon suivante :

● 3 pôles de première importance (coopératives à rayonnement interdépartemental) : la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne, UNICOPA et la Coopérative d'Ancenis (CANVA).

● 4 pôles secondaires (coopératives départementales) : la Coopérative Agricole de Rennes (CAR), l'Union des Coopératives Agricoles d'Ille-et-Vilaine (UCADIV) (1), la Coopérative de la Bretagne

(Œufs, porcs, légumes...).

- La Coopérative Agricole de Rennes date de 1966 et regroupe six coopératives : 2 coopératives d'approvisionnement, 2 coopératives céréalières, 1 coopérative laitière et 1 coopérative-viande (poulets + porcs).

- L'UCADIV (1966 également) groupe 3 coopératives : une coopérative d'approvisionnement (la CAA qui vient d'adhérer à l'UNICOPA), une coopérative laitière et une coopérative de productions animales (1).

- Enfin, la Coopérative de la Bretagne Méridionale à Vannes (1909) vient de réaliser dernièrement une fusion à son profit en intégrant la Coopérative de la région de Vannes, la Coopérative-viande du Morbihan et les Coopératives d'approvisionnement et de plants de pommes de terre de Pontivy ; elle comprend en outre l'Union Fermière Morbihannaise de Locminé (conserverie) et devient ainsi le dernier pôle coopératif important en date.

3° L'apparition de l'Intégration Coopérative :

L'intégration coopérative marque une modification dans le comportement vis-à-vis des adhérents, dans le sens d'un engagement plus poussé (contrats de production...) : on passe de la coopérative d'usagers caractéristique de la période artisanale, à la coopérative d'engagés.

La coopérative moderne n'est plus, selon la formule traditionnelle, « le prolonge-

ment de l'exploitation » ; de plus en plus la vocation régionale de leurs organisations, appelées à devenir les pôles de développement de l'agriculture bretonne. Ceci est particulièrement sensible au niveau des grands pôles (UNICOPA et Landerneau), où l'on est convaincu que seuls des complexes coopératifs puissants, seule une « agriculture de groupe industrielle et commerciale », sont susceptibles de conserver un certain avenir à l'agriculture bretonne, dans le cadre libéral actuel.

La Bretagne a pris un bon départ dans la voie de l'organisation de cette coopération nouvelle dont elle a besoin plus encore que les autres régions. Cet extrait de la revue Paysans en témoigne : « Une telle orientation coopérative est d'autant plus urgente que les disparités vont s'accroître dans le cadre de la C.E.E. Elle se réalise depuis plusieurs années dans l'Ouest, surtout en Bretagne. Elle ne fait que démarrer dans d'autres régions ». (Paysans, n° 64, page 34.)

(A suivre)

C. CANEVET

(1) Cette union vient de disparaître puisque la C.A.D.P.A. a été absorbée par la C.O.P.A.V.I.T. (Vitré - La Guerche), la C.A.A.-B.I.V. quitte U.N.I.C.O.P.A. pour se joindre à la C.A.R., tandis que la C.O.L.I.V. est en liaison avec l'Union Laitière Normande. Signalons un récent projet de fusion entre la C.O.P.A.V.I.T., la Coopérative de Fougères (porcs) et celle de Pontmain (lait)

"Peuples et Langues d'Europe"

Sous ce titre, le professeur Guy HERAUD vient de publier un ouvrage qui s'inscrit dans la ligne de ses deux précédentes études : « L'Europe des ethnies » et « Qu'est-ce que l'ethnisme ? » (1).

Dans la première partie, surtout doctrinale mais étayée d'exemples concrets, l'auteur définit d'une manière précise et pénétrante les concepts de langue et de nation et analyse leurs rapports. Il distingue très nettement des notions que les esprits conditionnés par la propagande officielle ont souvent tendance à confondre : **stato-nation, nation de volonté, ethnie.**

Trempées comme artificielles et souvent trompeuses les deux premières notions, Guy HERAUD retient l'ethnie, définie par la communauté linguistique, comme fondamentalement le moins contestable de la nationalité, étant entendu toutefois que l'appartenance ethnique peut survenir à l'apparition d'une langue, au moins pendant une certaine période. C'est une tendance naturelle de l'évolution de toute ethnie à découvrir, reconnaître et assumer son être propre. L'affirmation ethnique peut être tardive : elle a lieu nécessairement un jour. La prise de conscience et la valorisation de l'être particulier (tandis que les générations précédentes rougissaient de parler breton — cette « langue de paysans » —, une élite intellectuelle met aujourd'hui son point d'honneur à le réapprendre) débouchent sur la volonté nationale : stade ultime qui emprunte les voies parallèles, ou partiellement concomitantes, de la lutte culturelle, économique et politique.

Comme le souligne très justement l'auteur, la question nationale est globale : « On ne peut séparer le culturel et l'économique du politique ; car la réalité embrasse tous les aspects à la fois. La politisation du combat n'est rien d'autre que la prise de conscience de cette totalité solidaire... »

S'il voit dans la langue le critère le plus significatif et, en quelque sorte, l'« indice synthétique » de la nation, Guy HERAUD n'oublie pas pour autant les autres dimensions de la culture : tradition historique, structures économiques-sociales, géographie notamment. Il signale même quelques cas où la définition **culturelle** de l'ethnie peut se séparer de sa définition **linguistique** : c'est précisément le cas des langues « résiduelles », illustré par les différents pays celtiques : « En Ecosse, en Irlande, en Bretagne, la langue spécifique a laissé dans la toponymie les traces d'une extension ancienne qui coïncide avec les limites traditionnelles de ces nations. L'unité politique s'étant maintenue à travers le recul de la langue, la culture a pu conserver son caractère originel, non seulement dans les parties où la langue subsiste, mais aussi dans les parties assimilées. »

Cette conception extensive de l'ethnie est importante pour nous, en Bretagne, où la dichotomie actuelle entre une Basse-Bretagne bretonnante et une Haute-Bretagne francophone (mais anciennement celtique) a pu masquer parfois, aux yeux de certains, l'unité fondamentale de l'ethnie bretonne.

Le professeur HERAUD analyse avec beaucoup de justesse les phénomènes qui se produisent lorsqu'une ethnie dominante s'est appropriée l'appareil étatique et l'utilise pour réduire et assimiler les ethnies allogènes qu'elle retient en son pouvoir. Il y a alors un rapport de domination et celui-ci constitue **l'aliénation fondamentale dont sont victimes les minorités ethniques.** Cette aliénation se présente comme politique, démographique, culturelle, économique, sociale, psychologique. Quand manque le pouvoir politique, l'ethnie minorisée ne peut défendre ses intérêts

PEUPLE LA BIBLIOTHÈQUE DU BRETON

les plus vitaux. La vie culturelle, fatalement, dégénère en folklore. L'aliénation économique et sociale, rendue possible par la trahison des classes dirigeantes (le « glaouisme ») et le stato-nationalisme du haut-clergé, frappe à peu près toutes les régions allogènes (en France, exemple de la Bretagne, de l'Occitanie, du Pays Basque, de la Corse). Or, une population ne peut conquérir son indépendance économique et élever son niveau de vie tant qu'elle demeure politiquement sujette. Il n'est pas de révolution véritable sans émancipation ethnique, affirme avec raison Guy HERAUD, mais la réciproque est également vraie : il n'est pas d'émancipation durable sans conquête par les travailleurs de l'ethnie minorisée, non seulement du pouvoir politique, mais aussi des moyens de production.

Il est dommage que l'auteur, dont les

LIBRAIRIE
"Brentano's"
Tous les livres français et étrangers
7, quai Chateaubriand — RENNES
Tél. 40.70.32

thèses sont révolutionnaires dans le domaine ethnique, ne dise rien des conditions de l'émancipation sociale et économique des peuples minoritaires, laquelle passe nécessairement par le socialisme.

Plutôt qu'à l'obtention de la franchises linguistiques « octroyées », solution souvent insuffisante et illusoire, les minorités doivent viser, selon G. HERAUD, à la conquête de l'autonomie politique dans le cadre d'une émancipation européenne, qui pourrait être (c'est du moins la formule qui a la préférence de l'auteur) une Fédération de régions mono-ethniques, les ethnies elles-mêmes constituant un échelon intermédiaire à la fédération culturelle entre la région et la Fédération.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à une étude critique, très minutieuse, des régions (et des régimes linguistiques de l'Europe (en fait, seule est examinée l'Europe occidentale)). Un chapitre est réservé aux minorités existant en France, et en particulier à la Bretagne (pages 210 à 214). Ici, Guy HERAUD a remanié et actualisé le paragraphe qu'il avait consacré à l'ethnie bretonne dans son « Europe des ethnies ». C'est ainsi qu'il fait état des thèses du chanoine Fal'chun sur les origines de la langue bretonne, du rapport Keravel à la Rencontre socialiste de Saint-Brieuc en 1966, du projet de « Charte minimale » proposée par le Gorsedd des Bardes en 1967. Il évoque également la création de l'U.D.B. en 1964 et mentionne le programme de notre parti pour la défense et le développement de la personnalité bretonne sur les plans politique, social, culturel, dans le cadre d'une intégration fédéraliste des peuples européens.

Le lecteur averti relèvera ici ou là quelques erreurs, d'ailleurs mineures. Ce n'est pas à une minute par jour, mais par semaine, que le breton a droit à la télévision rennaise. Ce n'est pas à Pontivy, en août 1961, que se sont réunies 1 500 notabilités pour approuver le projet de loi-programme, mais à Lorient en juin 1962, à l'assemblée générale du C.E.L.I.B. Ce n'est pas le professeur PHILIPPONNEAU, mais le mouvement culturel Ar Falz qui a organisé la journée d'Action régionale progressiste à Lorient en septembre 1967. On

peut s'étonner, d'autre part, que l'auteur passe sous silence la pétition populaire lancée par Emgleo Breiz, qui a recueilli 150 000 signatures l'an dernier en faveur de l'enseigne de la langue bretonne. Malgré ces inexactitudes ou lacunes, qui n'altèrent d'ailleurs ni la lucidité de l'analyse, « Peuples et Langues d'Europe » est un ouvrage intéressant et sérieux, un instrument de travail indispensable pour tout militant breton.

Nul doute qu'un tel ouvrage ne contribue, comme « L'Europe des ethnies », à démystifier l'idéologie stato-impérialiste, à éclairer les esprits sur les conséquences néfastes de l'aliénation ethnique et à ouvrir la voie vers une solution fédéraliste des problèmes des minorités.

Jean THOMAS.

(1) « Peuples et Langues d'Europe », (DENOEL, éditeur, 21,00 F.).

LES CITOYENS AU POUVOIR (12 REGIONS - 2.000 COMMUNES)

par le Club Jean Moulin
(Le Seuil 1968)

Au moment où un fort intérêt pour la « région » se manifeste dans l'opinion et dans les partis — surtout ceux de la majorité, ou du moins certains milieux de celle-ci — voici un ouvrage qui fait le point dans le débat, qui se veut « invitation à l'expérience », sur le vaste problème de la régionalisation.

L'ouvrage est clair et bien documenté.

Après avoir dénoncé — une fois de plus — les méfaits de la centralisation, les auteurs émettent une série de propositions : restructuration de la carte communale (2.000 communes proposées) et découpage du pays en 12 régions, le département n'étant plus que « la circonscription de base des services de l'Etat ». Une attention toute particulière est accordée au point essentiel de la question : l'aspect financier. Une telle réforme implique une refonte totale de la collecte et de la redistribution des finances nationales sur les deux dispositifs suivants : autonomie et responsabilité financières des nouvelles collectivités, péréquation entre les régions.

Mais pourquoi cette réforme ? La « principale raison d'être (de la décentralisation) restera l'exercice de la démocratie », cette réforme se faisant grâce à un large débat, de telle sorte que, du quartier à la nation, les citoyens se sentent associés à la marche du pays.

Rien de plus souhaitable que cet épanouissement des conditions de la démocratie. C'est dans la tradition du Club Jean Moulin. Cela coïncide aussi avec certaines aspirations mises au jour dans le mouvement de mai. Voyons plus loin ce que recouvre cette recherche d'une « plus grande démocratie » : « Pour orienter les choix (économiques), l'Etat a besoin des collectivités locales » ; l'Etat a un « rôle fondamental d'animateur de la collectivité régionale ». Ce n'est déjà plus du citoyen qu'il s'agit. Et que penser de cette affirmation selon laquelle le préfet régional devient « le principal organe de la concertation indispensable entre l'Etat et les régions nouvelles » ?

Ces phrases illustrent la pensée profonde qui imprègne ce livre, de même que ce titre de paragraphe : « Organiser la cohérence et la concertation ». Organisation, planification, aménagement du territoire, fonctionnel, rentabilité : ces mots reviennent constamment. Il ne s'agit pas de nier ce besoin de rationnel qui se manifeste dans l'administration des choses, mais de savoir de quoi il est question : de la place du citoyen dans la vie de la collectivité, ou d'une meilleure organisation du capitalisme ?

On notera d'ailleurs les cadres retenus : le cadre national est l'échelon suprême ; il n'est pas un mot de l'Europe. La commune, beaucoup plus que la région, est la collectivité privilégiée de ce réaménagement (il suffit de comparer le nombre de pages consacrées à l'une et à l'autre) : « la clé de la région, c'est la métropole régionale ». Quant à la « région », il est

visible qu'elle n'est envisagée qu'en fonction d'un pur — et classique — régionalisme institutionnel.

Il n'est que de voir l'allusion aux « particularismes superficiels » qui « subsistent » en certaines régions, ces régions que, du reste, les auteurs ne se sont jamais donné la peine de nommer. « Seules sont citées les « métropoles d'équilibre » qui les animent, écrit Michel Bosquet (Nouvel Observateur, n° 180) qui poursuit : et, parmi ces métropoles, on cherchera en vain la ville de Rennes. La censure au sens freudien a joué pleinement. Les fonctionnaires auteurs de l'ouvrage ont « oublié » Rennes : **cette réalité innomable, scandaleuse, tabou qu'est la Bretagne n'a pu passer le seuil d'une conscience de fonctionnaire central, pas même par le biais de sa capitale.** »

Il est encore plus intéressant de voir comment cette répartition devrait être instaurée : d'abord par un « large débat national », mais surtout avec l'idée qu'« une telle évolution ne se produira que si l'Etat central change lui-même progressivement sa philosophie et ses modes d'action. Nous pensons que c'est à la fois possible et hautement souhaitable ». Bel optimisme, naïveté (ou duplicité) dirions-nous, en songeant à la nature et à la fonction de l'Etat en régime capitaliste.

La vision du Club Jean Moulin, contrairement aux apparences, n'est pas nouvelle. Des ouvrages vieux d'un siècle ont déjà dit tout cela et fait de savantes propositions régionalistes. Lors d'un débat sur la question, Clemenceau s'écriait en 1903 : « Ce n'est rien moins qu'une révolution politique et sociale ». C'est sans doute pour cela qu'on ne la fit jamais. Et nous adhérons à la lucidité complaisante de ce vieil adversaire de la décentralisation, à l'apparent plaidoyer de nos modernes technocrates. Si ceux-ci

« LA TOUR D'AUVERGNE »

Propriétaire : Pierre Raphalen

Place Gambetta - 29 S. PONT-L'ABBE
Téléphone : 47

Son restaurant réputé
Tous les fruits de la mer
Ses chambres tout confort

d'ailleurs avaient voulu consulter la bibliographie importante du régionalisme, peut-être n'auraient-ils pas repris certaines erreurs.

Et la principale de toutes — celle en laquelle tient l'échec de toutes les entreprises régionalistes — c'est d'avoir pratiqué un régionalisme apolitique, de n'avoir pas cherché à appuyer leurs revendications sur une analyse des rapports de force, c'est-à-dire des rapports de classe, dans la société française.

Ce que l'on retrouve derrière cet ouvrage, c'est la dualité classique, bourgeoise, Etat-citoyen. Nous restons dans l'individualisme que sous-entend le capitalisme et qui aboutit au parlementarisme. En fait, l'ouvrage du Club Jean Moulin est un pur produit de la stratégie néo-capitaliste.

Une révolution politique ne peut se faire que reconnue et appuyée par les masses, et pleinement intégrée dans leur combat de classe contre le système capitaliste. Le cadre régional, les institutions régionales ne doivent pas servir comme le gaullisme se prépare à le faire, à aménager la production ou à favoriser la concertation. C'est un élément de la lutte des classes, au niveau régional, parce que ce niveau est celui de profondes contradictions du capitalisme. Or, la politique régionale du gaullisme — qui est celle que prône le Club Jean Moulin — est destinée à masquer, et non à résoudre, ces contradictions.

Enfin, une révolution politique suppose que l'on se dégage de cet « économisme » primaire qui tient lieu de vision de l'homme dans les idéologies de la classe dominante. Le primat de l'économie dans l'évolution du monde actuel ne peut dissimuler qu'une révolution politique est essentiellement une révolution culturelle. A ce titre, notre identité bretonne, et toutes ses composantes, est un facteur de désintégration de cette société étatique que nous refusons, et de reconstruction totale de l'homme vers laquelle nous tendons. Le Club Jean Moulin ne s'y est pas trompé, qui traite cet aspect du combat « régional » par l'ignorance et le mépris.

Jean-Yves Guimar.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMELE

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE
Téléphone : 10-91

VII. — Cent ans d'intoxication par les manuels d'histoire

OUBLI ? NON :
OMISSION VOLONTAIRE

Pourquoi donc ce silence obstiné dans tous les manuels rédigés pour les enseignements primaire et secondaire ? Pourquoi, même dans les travaux destinés aux étudiants de Faculté et aux chercheurs, cette volonté de minimiser 1532 et de majorer 1491 ? Pourquoi cette déformation des faits ? Il ne peut s'agir évidemment d'ignorance. Ces historiens, professeurs agrégés de l'Université, docteurs ès lettres, chanoines, voire évêques, connaissent leur sujet. Ils savent bien ce qui s'est passé en 1491 et en 1532. S'ils ne le disent pas, c'est qu'ils ne veulent pas le dire.

Et pourquoi donc ne veulent-ils point le dire ? Parce que ce serait reconnaître à la Bretagne, à un moment donné de l'histoire une personnalité politique, la possibilité de traiter avec le roi de France, l'existence après 1532 de droits reconnus par un engagement formel. Dire cela, pensent les auteurs, ce serait susciter, parmi les élèves, des questions de ce genre : que sont devenus ces droits ? Pourquoi la Bretagne n'a-t-elle plus de gouvernement, ni de représentation ? Et de pareilles interrogations, nos maîtres d'histoire n'en veulent à aucun prix.

Nos maîtres d'histoire représentent la bourgeoisie française triomphante : ils font son jeu, ils s'efforcent de maintenir son pouvoir. Il est donc indispensable à leurs yeux de sauvegarder l'idéologie que cette classe a secrétée : le mythe de la France Eternelle, idéale, une et indivisible, pourvue de frontières naturelles, et gérée comme un patrimoine. L'événement de 1532 ne leur plaît pas, ne s'accorde pas avec leur schéma. Il présuppose des données inadmissibles : il peut engendrer des doutes en matière de foi dans l'idéologie.

La Bretagne, au XVI^e siècle, n'est jamais d'ailleurs, aux yeux de ces messieurs, qu'une brebis égarée, qui rentre au bercail de la Gaule romaine et de l'Empire de Charlemagne, encore trop peu contrite sans doute. Elle ne peut avoir d'exigences, non plus que l'Enfant prodigue ou le pêcheur repentant. Elle ne saurait ensuite, en quoi que ce soit, émettre de prétentions.

C'est, en tous cas, pour les auteurs de manuels, la fin d'un mauvais rêve, que ce « retour » enfin venu. Dès lors, d'ailleurs, va s'affirmer la supériorité du vainqueur, dans un vague mépris pour le vaincu. Lavisse l'exprime bien, quand il écrit, en conclusion d'août et septembre 1532 : « A partir de ce moment, l'histoire de la Bretagne, demeurée si longtemps indépendante sous des ducs quasi souverains, n'est plus que l'histoire d'une province. » C'est, pis qu'un certificat de décès, la constatation d'un abaissement définitif, le ravalement d'un peuple à n'être plus que secondaire.

APRES LE SACRE DES ROIS, LE SACRE DE LA FRANCE

De fait, il ne sera plus question de notre pays, dans les pages consacrées à la France, sinon, plus ou moins longuement, plus ou moins partiellement, à propos de la Chouannerie. La nuit du 4 août ne donne lieu, bien entendu, qu'à une phrase brève concernant la renonciation des provinces à leurs privilèges, sans commentaire d'aucune sorte le plus souvent, mais parfois avec quelques lignes de *satisfecit*, ou une citation de Michelet : « Depuis cette merveilleuse nuit, plus de classes : des Français : plus de provinces : une France. »

Michelet, on le voit, ne pouvait plus lourdement se tromper. De ce jour, dans une France nivelée pour le bon plaisir de la bourgeoisie, la lutte des classes allait se développer plus àprement que jamais. Jamais depuis Clovis, la tyrannie des puissants, des possesseurs de l'argent n'aura été aussi formidable que dès lors. Et c'est notre député Le Chapelier, celui-là même qui avait sacrifié les « privilèges » de la Bretagne, qui devait donner le coup d'envoi,

en faisant voter la loi qui gardera son nom : elle interdisait sur toute l'étendue du territoire, toute association d'ouvriers, empêchant ainsi la constitution de syndicats. Le bourgeois qui avait brisé la vie politique de son pays et effacé de la carte le nom même de son peuple (ceci dit quelles que soient les nombreuses critiques et objections que l'on puisse faire aux institutions bretonnes d'alors), continuait de cette façon la même politique de classe. En préparant l'esclavage des ouvriers français, il tendait, comme en brisant l'autonomie bretonne, à supprimer d'avance toute résistance à l'autorité de l'Etat bourgeois, à détruire tous les cadres politiques et sociaux susceptibles de porter atteinte à la tyrannie de ses pairs. Inutile d'ajouter que, ce disant, je ne recopie pas le texte d'un de nos manuels d'histoire...

La Révolution Française, puis les guerres de l'Empire, devaient faire naître une véritable mystique de la Nation Française. Le XIX^e et le début du XX^e siècle furent dominés par cette sorte de religion qui sanctifiait tout ce qui dépendait d'elle : le drapeau, le patriotisme, l'unité même de la France. Les derniers mots de l'*Histoire de Bretagne* de Durtelle de Saint-Sauveur sont

“ Monsieur ”
Votre Prêt à Porter
24, rue du Frou - QUIMPER

■

Costumes - Vestes
Pantalons - Chemises
Cravates

à cet égard caractéristiques d'un état d'esprit naguère général. Evoquant, dans l'édition de 1957, le « désir légitime » de la Bretagne d'obtenir « un meilleur aménagement de la maison nationale » (c'est-à-dire de l'Hexagone), il conclut : « Il peut et il doit trouver sa réalisation dans le cadre sacré de l'unité française. » Remarquons bien ce mot *sacré* : la fréquence de son emploi, à propos de la France et des sentiments qu'elle est censée devoir nous inspirer, montre bien qu'il s'agit là d'un culte. Les conséquences de ce fait sont immenses. D'une part l'intolérance va le caractériser : il exclura avec violence tout ce qui est susceptible de remettre en cause ses fondements. D'autre part, toute atteinte à l'intégrité du territoire, apparaîtra non seulement comme une faute, mais avant tout comme un *sacrilège*. L'on commet là le crime suprême, l'équivalent de l'acte de lèse-majesté qui, sous l'Ancien Régime, conduisait le coupable à être écartelé. Ce caractère d'abomination est tel que la notion ainsi protégée — la France Eternelle, l'Unité Française, etc. — se trouve défendue par un véritable tabou. C'est là certainement l'explication de la crainte et du tremblement qui saisissait naguère certains Bretons : lorsque le plus léger soupçon d'infidélité à la « Grande Patrie » était susceptible, à leur sens, de peser sur eux, ils s'abandonnaient à d'extravagantes déclarations de loyalisme que personne ne leur demandait. C'est là aussi l'une des raisons du conformisme aberrant, du conservatisme délirant dont nombre de nos compatriotes font preuve en face d'une urne électorale.

G. LE SCOUZEC.

(Fin de l'étude au prochain numéro.)

Composition linotype à façon
REVUES — TABLEAUX — THÈSES
LINARMOR
15, rue des Fossés - RENNES

Compagnie d'assurances
L'UNION

Pierre GRANNEC
8, Allée de Kernisy
QUIMPER — Téléphone : 6-26

LE PEUPLE BRETON

se penche sur son passé

Chronique culturelle

II. - Jakez Riou

L'APPEL DU BRETON

Pourquoi Jakez Riou ne suivit pas les traces des Le Braz, Le Goffic ?

« Il n'en connaissait aucun, affirmait Youenn Drezen, c'est à peine s'il avait entendu parler du Barzaz-Breiz lorsqu'il eût commencé à rebalbutier le breton de ses parents. Il ne connaissait guère Feiz ha Breiz et dans la Vie des Saints qu'il avait lue à Lothey, le vent de la poésie ne souffle pas beaucoup. Leur importance littéraire et spirituelle ne pouvait guère se comparer à celle des grandes œuvres étrangères. Et il n'existait encore aucun Bleimor ! Le désir de résister au français, ennemi de la langue de son enfance alors ? Ou bien la volonté de faire honneur à la Bretagne en écrivant des chants « celtiques » ? Ou encore l'espoir de gagner de l'argent et de se faire un nom ? L'orgueil d'être différent des voisins ? L'influence d'un livre, la nostalgie du pays ou un conseil arrivé au bon moment ?

Combien de fois n'avons-nous pas essayé de résoudre le problème de notre vocation bretonnante ? Car ce qui arrivait à Jakez Riou m'arrivait également.

Peut-être vaut-il mieux dire tout simplement qu'il est revenu à son breton natal comme le genêt, l'ajonc et la fougère poussent dans un terrain aussitôt que celui-ci est abandonné par la charrue du laboureur. Peut-être Jakez Riou parlait-il breton comme il respirait. Parce qu'il était Breton. Parce qu'étant un esprit supérieur et libre, il trouva plus loyal de s'éloigner des troupes qu'on pousse sur les grands chemins du français et de reprendre lui-même les sentiers étroits et accidentés de sa langue. Mais l'élan initial, d'où est-il venu ? Ni lui pour lui-même, ni moi pour moi-même, n'avons pu trouver aucune réponse convenable à cette question. (1).

« J'AIMERAIS MIEUX ETRE TURC »

En mars 1917, n'y tenant plus, Drezen, qui a compris qu'il ne serait jamais prêtre, quitte l'Espagne et va travailler chez un marchand de vin du Guilvinec. Riou, jugé bon pour le service par le Conseil de Révision de Saint-Jean-de-Luz, part pour le front. Pour brève qu'elle

ait été, son expérience de la guerre devait le marquer profondément tant sur le plan moral que sur le plan physique. Dès sa démobilisation il porte dans la poitrine les germes de sa mort. En 1920, après un séjour à l'hôpital du Val-de-Grâce, il renonce définitivement à la carrière ecclésiastique. Sera-t-il peintre, photographe ou poète ? Il n'en sait rien encore. Sans métier, sans ressources, désespéré par la crise morale qu'il vient de traverser, il va alors exercer diverses professions. Tour à tour aide-imprimeur sur toile à Rennes, représentant de machines à écrire, il accepte en 1922 un poste d'instituteur à Moëlan. Mais cette nouvelle tentative se solde par un échec. Nous le retrouvons surveillant à Versailles à l'Institut Sainte-Geneviève. Là, tout en s'occupant de ses élèves, il publie ses premiers poèmes dans l'Union Agricole et Maritime de Quimperlé et dans la revue Buhez Breiz. Par ailleurs, il prépare ses bachots, étudie le ciment armé et décroche un diplôme d'espagnol commercial. Mais son indépendance de caractère et son esprit mordant ne plaisent pas à tout le monde. Certain père jésuite qui n'avait pas été sans remarquer la vigoureuse personnalité du jeune homme, lui suggère un jour d'entrer dans l'ordre de Saint-Ignace. La réponse est cinglante : « J'aimerais mieux être Turc que Jésuite ! » lui répond Jakez que l'on prie sans plus attendre de vider les lieux et d'aller se faire pendre ailleurs. L'accès de toutes les institutions catholiques de Paris lui est désormais interdit et le pion famélique traîne sa savate sur les trottoirs de Montparnasse. L'époque du franc Poincaré n'était pas tendre pour les chômeurs. C'est alors qu'il fait la connaissance du peintre nantais, Jory Robin qui l'amène un soir, 9, rue Campagne-Première, quatorzième arrondissement, dans l'atelier de René-Yves Creston. Celui-ci nous a laissé de cette soirée quelques pages bien senties qui en disent long sur le climat dans lequel Riou allait vivre pendant plusieurs mois.

Yann-Ber PIRIOU.
(A suivre)

(1) In Gwalarn - niverenn 110-111 - genver - c'hoveur 1938. E koun Jakez Riou gant Youenn Drezen.

IFFIG



— n'est pas de ceux qui oseraient employer l'épithète autoritaire pour caractériser le régime gaulliste.

— n'a cependant pas lu sans une certaine inquiétude le discours de M. Marcellin lors du vote du budget du ministère de l'Intérieur.

— se propose de revenir sur la conception très « policée » de la « Société » dudit ministre.

— n'a pas été sans savoir que le responsable de ce journal avait été l'objet d'une perquisition.

— remercie le dénonciateur anonyme au courage civique exemplaire et conseille à tous imitateurs de lire avec plus d'attention notre journal.

— tient à rassurer ses lecteurs : pas un milligramme de produit subversif n'est dissimulé sous son chapeau à guide.

chauffage central air chaud
chauffage central radiateurs
mazout - charbon - gaz - électricité

modern confort

3, RUE CORNEILLE - BREST

PLOMBERIE - SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ - INSTALLATION D'ANTENNES

Tél. 44.69.73



QUESTIONS

● J'ai entendu dire que l'U.D.B. était favorable au scrutin proportionnel, tant pour les élections législatives que pour les futures élections régionales. Est-ce vrai ? Et pourquoi cette position ?

● Concernant la première partie de votre question : il est parfaitement exact que l'Union démocratique bretonne est favorable au scrutin proportionnel, tant pour les élections hexagonales que pour les consultations bretonnes qui pourraient avoir lieu dans le cadre de la future « réforme régionale ».

Pourquoi ? Il faut ici distinguer plusieurs plans.

Tout d'abord, le scrutin proportionnel nous a semblé toujours le plus démocratique des scrutins. N'oublions pas qu'un des premiers soucis des gaullistes, après le coup d'Etat du 13 mai 1958, fut d'instaurer le scrutin majoritaire, ce qui eut pour résultat de surévaluer la représentation de droite par rapport aux partis de gauche, surtout par rapport aux Partis communiste et socialiste unifié. Un député U.N.R. représentait beaucoup moins d'électeurs qu'un député de gauche et une très grave atteinte à la démocratie réelle était ainsi portée. Il est vrai que l'argument principal contre le scrutin proportionnel était qu'il multipliait les élus des petites formations et rendait alors difficile la stabilité politique recherchée après la IV^e République. Certes, tout n'est pas faux dans cet argument, mais quand on voit l'usage qui est fait de la stabilité, on doit souhaiter — pour la démocratie — un retour au scrutin proportionnel.

Ensuite, il faut constater que la Bretagne en particulier souffre beaucoup de l'absence de représentation proportionnelle : la légende tenace de la « Bretagne-pays-chouan » puise là un semblant de réalité. Rappelons à ce propos les chiffres déjà fournis par ce journal (1) à l'occasion des dernières élections législatives. « Notre » députation est actuellement ainsi composée : 28 gaullistes ; 4 centristes du P.D.M. et un député de gauche (F.G.D.S., élu à Saint-Nazaire).

Si le scrutin avait été proportionnel notre députation eût été ainsi constituée : 16 gaullistes (dont 10 U.D.R. et 6 giscardiens) au lieu de 28 ; 7 centristes du P.D.M., et

10 députés de gauche, ainsi répartis : 5 P.C.F., 3 F.G.D.S., 2 P.S.U.

On mesure le rôle éminent réactionnaire du scrutin majoritaire !

Pour les élections au « Parlement de Rennes », si Parlement il y a, le scrutin majoritaire conduirait aux mêmes atteintes à la démocratie représentative et par là même il doit être condamné par des démocrates conséquents avec eux-mêmes. Mais, de plus, si le scrutin proportionnel n'existe pas toute la représentation bretonne risque d'être le fait sinon d'ennemis de notre pays (les gaullistes, par exemple) du moins, de gens dont l'action en faveur de la Bretagne n'a pas été à l'abri de toutes critiques (les tenants des divers partis français). Aucun représentant de ce que l'on appelle le « Mouvement breton » ne peut raisonnablement espérer siéger à Rennes au cas où le scrutin serait majoritaire. Or qu'on le veuille ou non, la Bretagne a une dette vis-à-vis du « Mouvement breton ». En dépit de certaines erreurs graves du passé, que l'U.D.B. seule peut se permettre de dénoncer et de déplorer, c'est grâce au mouvement breton que notre pays n'est pas réduit à n'être qu'un autre Berry ou une autre Champagne, sans conscience collective, sans volonté ni vocation nationale.

En revanche, il est probable que si le scrutin proportionnel était institué, non seulement la démocratie y trouverait son compte, mais encore ces témoins d'une volonté farouche que sont les militants bretons seraient — au moins symboliquement — représentés à Rennes. Et ce fait politique est capital : que l'on songe au poids qui a été donné aux combats de nos frères gallois et écossais par les victoires électorales qui ont amené certains des leurs à siéger — pour la première fois dans l'histoire du « Royaume-uni » — au Parlement de Londres...

En se prononçant pour le scrutin proportionnel, l'U.D.B. est donc doublement fidèle à sa vocation de parti démocratique et de parti breton.

Ronan LEPROHON.

(1) Cf. LE PEUPLE BRETON - N° 56 du 15 juillet 1968.

RÉPONSES

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent

■ « La lettre parue à la dernière page du n° 59 du Peuple breton intéresse tous les Nantais au premier chef, concernant « La Loire-Atlantique en Bretagne. » Il est tout de même important de savoir que le Conseil général de Loire-Atlantique s'est prononcé le 4 octobre à 16 voix et quatre abstentions (contre 13 opposants) pour les cinq départements bretons.

Il serait du plus haut intérêt d'actualité que soit présenté dans un numéro spécial du Peuple breton une série d'études d'auteurs compétents fournissant tous les arguments militant en faveur d'une Bretagne unifiée. Primo : sur le plan économique puisque c'est la principale pierre d'achoppement opposée à l'union des cinq départements. — Secundo : les autres points de vue communs aux Bretons, historiques, ethniques, culturels, etc.

Une telle chose, prise en mains par le Peuple breton qui pourrait être largement diffusé spécialement à Nantes et dans tout le département, pourrait être déterminante auprès de quantité de gens, de tous milieux, qui tout en étant bons Bretons n'ont pas les éléments pour répondre à la fameuse « impossibilité économique » avancée contre la Bretagne par de soi-disant personnages « hautement compétents » ou par certains esprits défaits d'arrière-garde. Le nerf de la guerre étant toujours le même, nous serions disposés ici à apporter notre modeste aide financière à une telle réalisation, étant donné son importance, si vous êtes d'accord, dans le très grave moment que Nantes et la Bretagne traversent ou s'appêtent à traverser. Votre correspondant a parfaitement raison lorsqu'il jette le cri d'alarme concernant le sort du Pays Nantais dont on s'appête à faire « l'Ulster breton » avec le moins de publicité possible auprès des intéressés populaires ! »

B.-N. Nantes.

■ « L'article de Ouest-France publié en page 2 et à grand renfort de titres le 25 septembre m'a troublé passablement. Il s'agit naturellement du recensement de la population de l'Ouest, dont on nous a dit et répété qu'il montrait une nette remontée en Bretagne, grâce aux colossaux efforts déployés par le gouvernement dans le domaine de la décentralisation. Malheureusement, j'ai pour ma part un assez mauvais esprit, et sachant que mon propre canton a perdu en 6 ans 10 % de sa population, je me suis surpris à douter de l'objectivité de nos informateurs officiels quant aux résultats globaux.

Je sais que mes compatriotes n'ont guère le goût des chiffres. C'est pourquoi je me permets d'attirer leur attention sur quelques faits bizarres : Lorient, prétend O.F., serait passé en 6 ans de 60 566 habitants à 66 644, soit un accroissement de 9,7 %. Bien ! mais mon calendrier des postes qui se réclame aussi du recensement de 1962, annonce que cette même ville comptait alors déjà 63 924 habitants. Mieux : l'auteur, dans le corps de son « étude », déplore que Lorient ne se soit accrue que de 1,9 %. De qui se moque-t-il ?

« Alors l'idée m'est venue de consulter les résultats donnés toujours par notre cher O.F. pour les grandes cités bretonnes. J'y apprend, non sans une certaine stupeur, que Nantes comptait en 1962 230 048 habitants, Rennes 151 948 habitants et Brest 136 104 habitants. Or, les chiffres en ma possession concernant 1962 sont, respectivement, de 246 227, 157 692 et 142 901 habitants.

On n'ose y croire... Ces messieurs de O.F. se foutraient-ils donc à ce point de leurs c... de Bretons de lecteurs, qu'ils falsifieraient les chiffres de 1962 afin de monter en épingle ceux de 1968, découvrant ainsi chaque fois des « accroissements » prodigieux ?

COTES-DU-NORD

— On peut rester sceptique devant l'optimisme d'Edgar Faure quand on connaît la détresse de notre enseignement. Il n'est pas envisagé dans nos écoles de véritable amélioration des conditions matérielles. Dans une récente déclaration, la section S.N.I. des Côtes-du-Nord signale : « ...Depuis plusieurs années, le département n'a obtenu aucune création de postes en primaire et maternelle bien que des études sérieuses du Comité Technique ait fait apparaître des besoins de l'ordre de 40 à 50 classes... Dans les C.E.G. et C.E.S., malgré l'accroissement des effectifs et l'application de nouveaux horaires en 6^e et 5^e, le département des Côtes-du-Nord n'a obtenu que 2 postes budgétaires... Au total 100 postes de C.E.G. seraient absolument indispensables... »

— Notre enseignement est délaissé et sur le plan culturel, la personnalité bretonne est toujours traitée avec un mépris complet. Un projet de magazine en langue régionale avait figuré au budget de 1968. Les difficultés financières de l'O.R.T.F. ont empêché, nous a-t-on dit, sa réalisation. En mars dernier, le ministère de l'Information donnait des assurances pour 1969. Or, un nouvel ajournement a été décidé. Les difficultés seraient dues à la pénurie du personnel technique des stations régionales, l'O.R.T.F. ne pouvant engager de nouveaux caméramen, preneurs de son, etc... Il n'y aura donc pas en 1969 d'émission en breton à la télévision de Rennes.

FINISTERE

— Concarneau : les douze derniers ouvriers de la conserverie Provost-Barbe ont été licenciés, sans perspective de reclassement dans l'immédiat.

— Brest : l'Union locale C.G.T. signale qu'« à Brest, près de deux mille chômeurs sont inscrits en permanence à l'Office du Travail, auxquels viennent s'ajouter des centaines de jeunes à la recherche d'un emploi. Par ailleurs, la réduction ou le blocage des crédits entraîne déjà plus de 200 licenciements dans plusieurs entreprises travaillant pour le compte de l'Arsenal ».

— Berrien : l'exploitation du gisement de kaolin vient d'être arrêtée, provoquant le licenciement de 150 personnes.

— Ile-Longue : les ouvriers étrangers (Espagnols, Portugais, Nord-Africains) qui travaillent sur le chantier de la base sous-marine se sont mis en grève. Ils protestent contre l'insuffisance des transports mis à leur disposition, contre des conditions anormales d'hygiène, de sécurité et de logement.

— Landerneau : la section locale des mutilés du travail vient de tenir son assemblée annuelle. Avec les retraités de la Sécurité Sociale et les personnes âgées, les mutilés du travail s'estiment les grandes victimes des accords de Grenelle. Ils se demandent : « Est-ce parce que ces catégories ne peuvent plus manifester sur la voie publique, ni se livrer à aucune grève que les pouvoirs publics se désintéressent de leur sort ? ».

ILLE-ET-VILAINE

— Rennes : la totalité du personnel ouvrier des Papeteries de Bretagne, a fait grève pour protester contre le licenciement d'un membre suppléant du Comité d'entreprise de l'usine. Ce licenciement, malgré un refus du Comité d'entreprise à 4 voix contre 1, était décidé par la direction avec l'accord de l'inspection du travail.

Une récente conférence d'information de la C.G.T. sur les usines Citroën a mis l'accent sur la répression syndicale qui existe dans la fameuse usine-pirate. Les procédés de répression sont tristement célèbres chez Citroën. La constitution d'un Comité de défense des libertés était envisagée lors de la conférence.

« S'il en est ainsi, le Peuple breton ne doit pas laisser passer une telle escroquerie. Priez-vous pousser l'enquête un peu plus loin que je n'ai pu le faire, ou à défaut, au moins publier ma lettre ?

« Merci pour les Lorientais, Nantais et autres Brestois... »

Y. L. C., Guémené.

— Fougères : le Centre fougérais de formation et de promotion sociale a publié une étude sur les « salaires et revenus — Fougères 1968 ». La ville compte 17 entreprises totalisant 5 208 ouvriers. En janvier 1967, l'effectif global s'élevait à 5 788. La diminution est de 10 % en un an !

— Saint-Malo : une enquête effectuée en 1966 avait révélé que 700 jeunes émigraient chaque année pour la seule agglomération de Saint-Malo et Dinard. Ce n'est pas de gaité de cœur que les Bretons émigrent. Aucun colonisé ne fait sa valise avec plaisir : l'enquête précisait que 80 % de ces jeunes resteraient, que 70 % reviendraient s'ils trouvaient un emploi sur place.

LOIRE-ATLANTIQUE

— La raffinerie de sucre de Chantenay a cessé définitivement sa production. Quinze personnes n'ont pas trouvé d'emploi ; 60 autres, qui ont été maintenues dans l'entreprise jusqu'au dernier jour, seront à reclasser.

— Nantes : les ouvriers des chantiers navals, en arrêtant le travail, ont protesté contre la vente à la Grèce du dock flottant de 11 000 tonnes, exploité jusqu'à présent par la Compagnie nantaise des travaux industriels et navals (CNTIN). Les moyens dont disposent désormais l'industrie de la réparation navale, un dock de 5 000 tonnes, limiteront les travaux faits dans la ville. A terme, est posé le problème de l'avenir de la construction navale nantaise, car les utilisateurs seront de plus en plus tentés par Saint-Nazaire. Mais pour l'instant, le personnel de la C.N.T.I.N. est ramené de 245 à 170 depuis le début de l'année.

A la Faculté de droit, les enseignements de sciences économiques n'ont pu reprendre faute de professeurs. En effet, les deux professeurs agrégés titulaires avaient demandé leur mutation dans les nouveaux centres universitaires de la région parisienne. La Faculté a été occupée à la suite d'un appel de l'Intersyndicale S.N.E. Sup. - U.N.E.F. qui a déclaré : « Cette prise de position politique vise à dénoncer la politique gouvernementale de concentration universitaire et d'instauration d'unités d'enseignement de prestige dans la région parisienne au détriment de l'enseignement en province, au moment où le gouvernement parle de régionalisation dans tous les domaines ».

MOR-BIHAN

— Pontivy : pour protester contre la mévente de leurs produits et attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs difficultés financières, les cultivateurs de la région ont déversé devant la perception de Pontivy 10 à 15 tonnes de pommes de terre. Ceci soulève à nouveau le problème de l'organisation de la production et des marchés. L'agriculture bretonne reste menacée de disparition.

— La situation de la pêche bretonne est aussi alarmante. La campagne sardinière 1968 a été catastrophique. En fait, la situation ne cesse de se dégrader depuis dix ans. Les quantités pêchées atteignent 50 000 tonnes dans les années 1950, elles oscillent maintenant entre 5 000 et 14 000 tonnes. Cette crise a pour conséquence de réduire les effectifs qui pratiquent la pêche dans l'Atlantique : de 338, en 1962, le nombre des bateaux sardinières est tombé à 198 en 1967, tandis que le nombre des marins embarqués diminuait de 53 %.

En ce qui concerne la grande pêche, 500 marins bretons sont menacés de licenciement à Bordeaux. Les armateurs ont déclaré : « Nous sommes mis en demeure de faire disparaître nos morutiers dans les quatre ans ». 8 chalutiers-saleurs bordelais ne reprendront pas la mer en janvier.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41387
Tirage : 3 500 — Dépôt légal 4^e trimestre